



Assemblée générale

Distr. limitée
10 juin 2014
Français
Original : anglais

Comité préparatoire intergouvernemental de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

New York, 12 et 13 juin et 2 et 3 octobre 2014

Projet de décision déposé par les coprésidents de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

Le Comité préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral décide de recommander à la Conférence d'adopter le projet de décision ci-après :

Ordre du jour provisoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
5. Adoption du règlement intérieur.
6. Élection des membres du Bureau autres que le Président.
7. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général.
9. Déclarations des organisations intergouvernementales et autres organisations.
10. Déclarations des organisations non gouvernementales.
11. Adoption des documents finals de la Conférence.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport de la Conférence.

